

Corrigé offert par SES réussite

Sujet : G1SSEES03980 – Première partie (10 points)

Question 1 (3 points)

À quelle condition un ménage est-il en besoin ou en capacité de financement ?

Un ménage est en besoin de financement lorsque l'ensemble de ses dépenses (notamment la consommation et l'investissement) est supérieur à son revenu disponible : il doit alors emprunter pour financer la différence. À l'inverse, un ménage est en capacité de financement lorsque son revenu disponible est supérieur à ses dépenses : il dégage alors une épargne qui peut être placée (par exemple sur un compte bancaire) ou prêtée au reste de l'économie. En effet, la capacité (ou le besoin) de financement correspond au solde entre les ressources (revenu disponible) et les emplois (dépenses) du ménage.

Question 2 (4 points)

À l'aide des données, vous caractériserez les inégalités mises en évidence par le document.

Le document met en évidence des inégalités de revenu disponible et de taux d'épargne selon l'âge et selon la catégorie socioprofessionnelle. En effet, le revenu disponible (revenu dont le ménage dispose pour consommer et épargner) et le taux d'épargne (part du revenu disponible consacrée à l'épargne, en %) varient fortement selon les groupes.

Selon l'âge (revenu disponible) :

Le revenu disponible moyen passe de 30 100 € pour les moins de 30 ans à 56 081 € pour les 40-49 ans.

Variation absolue = revenu le plus élevé – revenu le plus faible

Variation absolue = 56081 – 30100

Variation absolue = 25981 €

L'écart de revenu disponible entre ces deux tranches d'âge est donc de 25 981 €.

Coefficient multiplicateur = revenu le plus élevé / revenu le plus faible

Coefficient multiplicateur = 56081 / 30100

Coefficient multiplicateur ≈ 1.86

Le revenu disponible des 40-49 ans est donc environ 1.86 fois celui des moins de 30 ans.

Selon l'âge (taux d'épargne) :

Variation absolue = taux le plus élevé – taux le plus faible

Variation absolue = 24.65 – 3.0

Variation absolue = 21.65 points de pourcentage

L'écart de taux d'épargne entre 50-59 ans et moins de 30 ans est donc de 21.65 points.

Coefficient multiplicateur = taux le plus élevé / taux le plus faible

Coefficient multiplicateur = 24.65 / 3.0

Coefficient multiplicateur ≈ 8.22

Le taux d'épargne des 50-59 ans est donc environ 8.22 fois celui des moins de 30 ans.

Selon la catégorie socioprofessionnelle (revenu disponible) :

Variation absolue = revenu le plus élevé – revenu le plus faible

Variation absolue = 86827 – 25890

Variation absolue = 60937 €

L'écart de revenu disponible entre ces deux catégories est donc de 60 937 €.

Coefficient multiplicateur = revenu le plus élevé / revenu le plus faible

Coefficient multiplicateur = 86827 / 25890

Coefficient multiplicateur $\approx$ 3.35

Le revenu disponible des artisans, commerçants, chefs d'entreprises et professions libérales est donc environ 3.35 fois celui des autres inactifs.

Taux de variation = (variation absolue / valeur initiale) $\times$ 100

Taux de variation = (60937 / 25890) $\times$ 100

Taux de variation $\approx$ 235.4 %

Le revenu disponible est donc supérieur d'environ 235.4 % dans la catégorie la plus favorisée.

Selon la catégorie socioprofessionnelle (taux d'épargne) :

Variation absolue = taux le plus élevé – taux le plus faible

Variation absolue = 36.17 – 6.88

Variation absolue = 29.29 points de pourcentage

L'écart de taux d'épargne entre ces deux catégories est donc de 29.29 points.

Coefficient multiplicateur = taux le plus élevé / taux le plus faible

Coefficient multiplicateur = 36.17 / 6.88

Coefficient multiplicateur $\approx$ 5.26

Le taux d'épargne de la catégorie la plus épargnante est donc environ 5.26 fois celui de la catégorie la moins épargnante.

Question 3 (3 points)

Quel est le lien entre le revenu disponible et le taux d'épargne des ménages ?

Le document suggère globalement un lien positif entre le revenu disponible et le taux d'épargne : plus le revenu disponible est élevé, plus il est possible d'épargner une part importante du revenu. En effet, lorsque les besoins essentiels sont couverts, les ménages peuvent consacrer une plus grande part de leur revenu à l'épargne.

On peut l'illustrer avec deux comparaisons :

Selon l'âge (moins de 30 ans vs 50-59 ans) :

Coefficient multiplicateur (revenu) = revenu 50-59 / revenu <30

Coefficient multiplicateur (revenu) = 54975 / 30100

Coefficient multiplicateur (revenu) $\approx$ 1.83

Le revenu disponible des 50-59 ans est donc environ 1.83 fois celui des moins de 30 ans.

Coefficient multiplicateur (taux d'épargne) = taux 50-59 / taux <30

Coefficient multiplicateur (taux d'épargne) = 24.65 / 3.0

Coefficient multiplicateur (taux d'épargne) ≈ 8.22

Le taux d'épargne des 50-59 ans est donc environ 8.22 fois celui des moins de 30 ans.

Selon la catégorie socioprofessionnelle (artisans/commerçants... vs employés) :

Variation absolue (revenu) = revenu artisans – revenu employés

Variation absolue (revenu) = 86827 – 37930

Variation absolue (revenu) = 48897 €

Les artisans/commerçants... ont donc en moyenne 48 897 € de revenu disponible de plus que les employés.

Coefficient multiplicateur (taux d'épargne) = taux artisans / taux employés

Coefficient multiplicateur (taux d'épargne) = 36.17 / 10.9

Coefficient multiplicateur (taux d'épargne) ≈ 3.32

Le taux d'épargne des artisans/commerçants... est donc environ 3.32 fois celui des employés.

Ce lien n'est toutefois pas mécanique : par exemple, les 70 ans et plus ont un revenu disponible (33 503 €) inférieur à celui des 60-69 ans (43 330 €), mais un taux d'épargne plus élevé (19,15 % contre 11,27 %). En effet, l'épargne dépend aussi de l'âge, du cycle de vie et des projets (préparation de la retraite, précaution, etc.).

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser.